

Ecole élémentaire Roux-Tenon

Rue Georges Mandel - 91300 MASSY

Tél /Télécopie : 01.69.30.02.01

Mail : 0911074y@ac-versailles.fr

Compte rendu du Conseil d'école Élémentaire Roux-Tenon du lundi 18/03/2019 (2e trimestre)

Présents

:

Equipe éducative : Mme Ayach (directrice) M. Ricci (CM2) Mme Jorland (CM2) Mme Lebon (CP) Mme Brouzeng (CM2) Mme Baudin (CP) M. Gauthron (CE1 CE2) Mme Marx (CE2) Mme Délon (CM1) Mme Roux (CE1) Mme Kellal (CE1) Mme Baudet (CE2) Mme Vargas (CE2) Mme Cintract (UPE2A) Mme Dublanche (CP) Mme Bichon (CP) Mme Rangère (CM1) Mme Chazot (CE1)

Représentants des Parents d'élèves

Parents CAPE91 : D. Patin / B. Benjelloun / E. Montredon / ML Nallet / C. Quenardel-Mercier / O. Huthwohl / A. Helias / Y. Guy / F. Romdhane / M. Teffah

Parents indépendants : C. Müller / M. Dubois / V. Bonin / S. Jaunet

Mairie : Mme Victorien

Secrétaire : M. Müller (indépendants)

Grève du 19/03

Annonce de la grève dès la semaine précédente.

5 enseignants grévistes dans l'école, les parents ont été prévenus par voie d'affichage et par carnets de correspondance.

L'accueil des enfants dont l'enseignant est gréviste se fait via le Service Minimum à Mermoz (pas d'accueil à l'école Roux-Tenon)

Pour les autres enfants, il y aura étude et cantine. Il est important de toujours se référer aux communications de la mairie pour les accueils du matin et du soir.

Carte scolaire 2019-2020

467 élèves sont prévus pour la rentrée sachant que le seuil de classe supplémentaire est à 468 élèves. Il y aura donc une enquête de rentrée pour estimer si on s'approche ou si on dépasse ce nombre en vue d'anticiper au mieux l'ouverture d'une éventuelle classe. En général, 15 à 20 élèves arrivent en cours d'année.

IMPORTANT : Comme il y aura comptage des élèves le jour de la rentrée, si des parents savent déjà que leur enfant ne sera pas présent le jour de la rentrée mais qu'il arrivera en septembre, il faut qu'ils fassent un mot à adresser à la directrice pour certifier que leur enfant sera présent courant sept => Cela permettra de comptabiliser leur enfant et de peut-être garantir l'ouverture de la classe supplémentaire.

A noter : Les enfants arrivant après septembre seront radiés des listes de l'école.

Question : Quels seront les impacts du groupe scolaire Vilgenis sur Roux-Tenon dès lors que cette nouvelle école sera ouverte ?

L'ouverture du groupe scolaire Vilgenis est prévue pour l'année scolaire 2020-2021 (soit en septembre 2020, soit en janvier 2021) => Cela occasionnera environ 3 classes en moins dès la première année sur Roux-Tenon par rapport à 2019 avec tous les élèves du Pileu, et le groupe repassera environ à 14 ou 15 classes au lieu de 17 ou 18.

La mairie a d'ores et déjà annoncé qu'aucune dérogation ne sera acceptée pour ne pas aller sur le nouveau groupe scolaire. Un enfant jusque-là scolarisé à Roux-Tenon devra aller à Vilgenis même si c'est au milieu d'un cycle. La carte de répartition des quartiers sur les écoles est actuellement visible sur le site de la mairie et date de 2017. Elle sera revue d'ici quelques mois.

Remise personnalisée des livrets

La remise personnalisée des livrets se fait selon des créneaux théoriques de 5 min. Selon l'enseignant, tous les RDV se font soit le matin du samedi, soit répartis sur les soirs ou matins de la semaine. En cumulé, cela représente 3 heures pour chaque enseignant.

Les Représentants de Parents d'Elèves demandent s'il serait possible d'étendre cette durée ?

Réponse : C'est un évènement qui permet aux parents de franchir le pas de l'école et de recevoir en mains propres le livret avec quelques mots d'accompagnement. Si une entrevue plus longue doit être prévue, un RDV peut être pris ou a été pris préalablement.

Néanmoins, dans le cas où tout va bien, il n'est pas forcément nécessaire de prendre un RDV : une réflexion va être tenue pour voir comment la remise peut être améliorée.

Il est à noter qu'il n'y aura plus de remises de livret dans le préau à partir de l'année prochaine.

Portes ouvertes au le collège G. Philippe

Retour de Mme Brouzeng : du point de vue des enseignants, tout s'est bien passé.

Les CM1 ont pu découvrir aussi le collège.

Du point de vue des parents, l'accueil s'est bien passé, et il y avait beaucoup de monde. Des élèves du collège ainsi que des professeurs étaient présents dans les classes pour expliquer leurs travaux aux CM1 et CM2.

Les CM2 vont bientôt recevoir les documents d'inscription en 6^{ème}. Attention, l'argument de fratrie n'est plus valable pour mettre tous les enfants d'une famille dans un même collège.

Opération « Vide-ta-chambre »

Proposition par la CAPE91 pour organiser une brocante orientée « enfants » de type « vide-ta-chambre » le dimanche 19 mai : vente de jeux, de vêtements, de boissons, de gâteaux dans le préau. Un dossier a été déposé à la mairie pour la gestion de l'évènement.

Pas d'opposition de la part de Mme Ayach.

Projet « Daily Mile »

Il s'agit de créneaux quotidiens choisis par chaque classe concernée afin de faire pratiquer aux élèves 10 à 15 min de course ou de marche rapide afin de lutter contre la sédentarisation. Les classes participantes sont les 3 CE2 – CPB – CE1/CE2G – CM1D - CM2B.

Bonne perception de la part des enseignants, des enfants et même de certains parents qui ont pu y assister ou participer.

Il est prévu une visite de journalistes pour faire un reportage sur cet atelier. Une information sera transmise aux parents de ces classes pour avoir les autorisations.

NB : En cas de pics de pollution, (information transmise par le cabinet du préfet), les élèves ne doivent même pas sortir en récréation (en tout cas ne pas courir). Un temps de détente est organisé en classe ou sous le préau.

Coopérative scolaire

Actuellement, la coopérative « Jour de fête » est régie via la loi 1901

Passage à l'OCCE en 2019-20 (cotisation 1,85€ par élève) car cela devient obligatoire même si cela occasionne un surcoût et de l'administratif en plus. L'objectif est d'avoir un suivi de la coopérative dans un cadre légal et des propositions d'activités pédagogiques.

Fête du printemps

Jeudi 21 mars après-midi (mais le mot ne précisait pas qu'il ne s'agirait que de l'après-midi)

Les enfants peuvent venir costumés à l'école ou se changer sur place

Vente de pains au chocolat dont le bénéfice ira à la sortie Verdun des CM2 le 25/06.

Fête de fin d'année à l'école

Vendredi 28 juin 18h30 – 20h30

La fête sera jumelée avec l'ALSH de Roux-Tenon pour les élèves de l'école Roux-Tenon.

L'organisation est conjointe avec Samira et Gisella : 6 ou 7 animateurs seront présents.

Un travail préparatoire aura lieu avec Mme Ayach et Samira. Samira souhaite travailler sur la communication à travers des flyers, mails...

Il y aura bien entendu besoin de parents pour aider.

Projet d'avoir des verres réutilisables pour la fête et les fêtes à venir :

Lancement d'un concours pour le logo de l'école pour l'imprimer sur des gobelets réutilisables.

L'achat des gobelets sera étalé sur quelques années (ex : 500 gobelets la première année).

Ces gobelets seront vendus 1€ : la caution sera rendue si le verre est rendu.

Les spécifications de réalisation du logo ont été transmises par Mme Manoha (Indépendants) à Mme Brouzeng, qui a relayé les conditions auprès des enseignants. 11 classes participent à ce concours, et au sein de chaque classe les élèves voteront pour leurs 2 logos préférés, puis un choix final sera fait en mai parmi les 22 logos retenus par l'équipe enseignante et les représentants de parents d'élèves.

L'objectif est que les enfants produisent les logos d'ici les vacances d'Avril.

Questions en suspens :

- Quid de la vaisselle de ces verres ? Sera-t-il possible de le faire via la cantine ?
- La distribution des verres se fera-t-elle en réservation ou pré-réservation ? Pour le système de caution, prévenir les parents d'avoir de la monnaie

(Ces points seront à débattre en phase préparatoire)

Travaux

Demandes de travaux en cours pour 2019-2020 :

Bilan des travaux demandés et accordés :

- Panneau d'affichage pour ALSH

Demandes refusées :

- Stores dans les préaux pour occulter
- Garde-corps en haut des escaliers (cf. chapitre ci-dessous)

Coupure de chauffage Une partie du quartier de Villaine est soumise aux coupures de maintenance du chauffage urbain de la ville de Massy. Le secteur de l'école sera touché le 19/03 (grand soleil prévu !)

Propreté de la cour :

Les nouvelles poubelles de tri sans couvercle ne sont pas probantes car beaucoup de détritres continuent à joncher la cour. Une autre solution est en cours de recherche par la mairie. Il est proposé que les poubelles aient une armature protégeant les sacs des déchirures des oiseaux, tout en conservant une transparence.

La cour est nettoyée tous les mercredis avec la machine municipale. Mais dès le jeudi soir, il y a de nouveau des papiers partout.

Une piste parmi d'autres : remettre en place le nettoyage de la cour régulier par les enfants avec le matériel des années précédentes (gants, sac poubelles) pour sensibiliser les enfants à la propreté. Le conseil des maitres établira un planning pour que les classes tournent.

Deux garde-Corps au niveau des cages d'escalier pour empêcher les enfants de basculer lorsqu'ils guettent leurs camarades au niveau des paliers :

Une demande a été acceptée et réalisée par la menuiserie de Massy puis posée par le factotum.

La deuxième a été refusée sur le palier du 2nd étage alors que la situation est la même que dans l'autre bâtiment.

La même demande va être reformulée car même si la barrière actuelle est à hauteur réglementaire, les enseignants observent un comportement à risque à ce niveau-là.

TNI et VNI :

Les dernières réparations ont pu être réalisées. Tous les TNI de l'école fonctionnent.

Distribution du courrier :

Depuis plus d'un an, il est identifié une très mauvaise distribution du courrier entre les écoles, et globalement dans le quartier, voire la ville. Certains courriers arrivent au niveau des maternelles ou pas du tout, et cela pose des soucis pour les courriers officiels qui sont attendus au niveau de l'école (ex : convocation à des commissions)

Le sujet est connu à la Poste mais rien n'est fait pour être corrigé et le problème perdure. Le Conseil d'Ecole demande à ce que le sujet soit de nouveau signalé au sein de la Poste par la mairie.

Photographe

Le photographe va être changé pour l'année prochaine. Plusieurs entretiens de professionnels sont en cours. Le choix sera réalisé pour l'école élémentaire Roux-Tenon et pour la maternelle Roux.

Pause méridienne

La pause méridienne se passe toujours très bien.

Il est tout à fait possible de rester dans le préau pour certains enfants suivant des ateliers (dances, ateliers) ou pour faire des activités calmes (coloriages ...). Une animatrice est en charge de la surveillance du préau. En revanche, les enfants qui courent partout ne sont pas autorisés à rester dans le préau et doivent jouer dehors.

Demande des RPE : rappeler qu'il devrait être possible que certains enfants puissent rester dans les préaux si nécessité (sortie de maladie). Il est néanmoins rappelé que s'ils courent partout, ils devront sortir.

N.B. mairie: Mme Victorien rappelle que ce samedi 23/3, à 9h, il y a une levée de drapeau devant la mairie en compagnie de sourds-malentendants. Occasion pour les enfants de s'initier à la langue des signes

Calendrier des prochains conseils d'école

3ème trimestre : **Jeudi 13 juin à 18h30**

Fin de la séance à 20h10

Secrétaire : Les indépendants

Présidente : Joëlle Ayach